« Madame la Préfète «

Vous nous recevez dans cet Hôtel Préfectoral ou nous sommes sensibles, c'est un honneur pour notre profession d'être aujourd'hui reçue, à l'occasion de la cérémonie des vœux 2017, autour de la traditionnelle galette.

L'origine de cette tradition de la galette de l'épiphanie est bien laïque sinon républicaine, contrairement à son acceptation courante . Ce partage reste un moment de simplicité et de rassemblement familial ou professionnel, populaire par essence, à l'image de notre profession.

Nous sommes particulièrement touchés de venir partager celle-ci avec vous , avec la même convivialité et la même simplicité.

Comme chaque année, sont rassemblés autour de nous, les représentants de notre profession, mais aussi des jeunes filles et jeunes gens.

La jeunesse, dans la boulangerie, fait partie de nos gènes et certains dans cette salle, ont commencé comme apprenti, avant d'être à la tête de TPE . La transmission du savoir, des recettes , du savoir faire, mais aussi des valeurs de qualité, d'écoute de partage, nous pouvons même dire de fraternité et d'humanité sont les marqueurs de notre métiers qui peut se targuer, par ailleurs , d'une parité homme/femme.

Notons que le Gouvernement a fait un pas significatif en direction de l'apprentissage. Pour autant, des contraintes pèsent encore sur ce dispositif. De plus, ces jeunes doivent être considérés comme des « étudiants des métiers « et donc a égalité de droits avec les autres étudiants.

Il faut résoudre au plus vite, le sujet de l'image de l'apprentissage dans notre pays.

Ailleurs en Europe.... Il est une force, il reste une faiblesse en France.

Alors que l'apprentissage est une voie « d'avenir « , voire un ascenseur social, nous constatons une forte augmentation des offres d'emploi non pourvus .... Faute de compétences et de qualifications.

Vous le savez Madame la Préfète notre profession porte, je le crois un certains nombre de valeurs « d'exception française « , lien social, y compris dans les secteurs « difficiles « , dialogue et disponibilité, diversité de l'offre, sécurité alimentaire.

Nous avons des forces mais aussi des faiblesses, car nous ne sommes pas tout à fait Des entreprises comme les autres et pourtant nos contraintes réglementaires sont équivalents à celles qui ont des capacités et opportunités d'économie d'échelle que nous n'avons pas.

Aussi, nous formulons un souhait, adapter notre environnement juridique , fiscal, réglementaire ... à notre réalité ... simplifier les conditions administratives de nos exploitations pour que nous faisons le reste : des produits de qualité, une permanence dans la proximité, y compris rurale, de l'embauche pour les jeunes et des clients satisfaits.

Les employeurs et les salariés de notre secteur sont représentatifs de la France » qui se lève tôt « , se couche tard : l'entreprise artisanale est passionnante pour ceux qui n'ont pas peur de travailler, elle est exaltante car faite de diversité dans la maîtrise des procès .... Ou rien n'est laissé au hasard.

Notre profession peut relever des défis auxquels elle est confrontée, pour peu qu'elle

soit considérée et reconnue dans ses efforts et dans ses spécificités.

Mais il est un sujet que je ne peut passer sous silence, c'est la fermeture hebdomadaire. En effet notre département a un arrêté Préfectoral, et il a tendance à ne plus être respecté par certains. Alors que je me félicite de la position prise dernièrement par Michel Edourd LECLERC pour ces commerces de fermer le Dimanche. Aussi Mme La Préfète lorsque nous relèverons ce manque de respect je vous demande par l'intermédiaire de vos services de nous accompagner.

C'est donc dans cet état d'esprit que je suis heureux de venir, Mme la Préfète, au nom de notre profession, vous présenter, chaleureusement, nos meilleurs vœux pour un excellente année 2017.